



DECISION DU MAIRE <u>N°30/2024</u> PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22

Du Code Général des Collectivités Territoriales

 $\mathbf{\Xi}$: 03.44.25.09.08 Fax: 03.44.25.39.02



CONVENTION D'ÉTUDE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME AVENANT N°1

Le Maire de la Ville de Verneuil-en-Halatte,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du25 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article susvisé et notamment le 4° alinéa,

En date du 16 octobre 2020, la commune de Verneuil-en-Halatte accepté la convention d'études sur la révision du P.L.U. proposée par le bureau d'études Urba Services SARL,

A compter du 1^{er} janvier 2023, le bureau d'études Urba Services SARL a été absorbé par l'Agence d'Urbanisme ARVAL SARL,

DECIDE:

Article 1 – de transférer le titulaire du marché portant sur la révision du P.L.U. initialement conclu au nom d'Urba Services Sarl au nom de l'Agence d'Urbanisme ARVAL SARL, situé 3 bis place de la République à Crépy en Valois.

<u>Article 2</u> – Monsieur le Maire de la commune de Verneuil-en-Halatte est chargé de suivre l'exécution du présent avenant portant sur la réservation du P.L.U. de Verneuil.

Article 3 - L'Agence d'Urbanisme ARVAL SARL est responsable de l'étude citée dans le présent avenant.

Article 4 - Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Sous-préfète de SENLIS
- Monsieur le Trésorier de la Ville de Verneuil-en-Halatte
- Les Services Municipaux concernés
- Agence d'Urbanisme ARVAL SARL

Article 5 – La présente décision sera inscrite au registre ad hoc.

Article 6 – En cas de contestation dans le délai de 2 mois après accomplissement de la première des deux formalités de publication, un recours contentieux pourra être porté devant le tribunal administratif d'AMIENS.

Fait à Verneuil-en-Halatte, le 17 Juillet 2024

